

CHAPITRE XXI.

DIURETICA, les DIURÉTIQUES.

L'ON appelle ainsi les médicamens propres à favoriser la sécrétion de l'urine.

Il faut, pour remplir cet objet, augmenter la quantité d'eau contenue dans la masse du sang; ou, si la quantité d'eau n'est pas augmentée, introduire une matière qui puisse stimuler les reins.

L'on remarque que, quand l'on introduit une certaine quantité d'eau dans le corps, ce dernier reprend communément, au bout de vingt-quatre heures, le même poids qu'il avoit avant, d'où l'on conclut que l'eau que l'on avoit introduite s'est échappée par la transpiration insensible et les urines; et je crois qu'il est, en général probable que ces excréctions doivent être en grande partie proportionnées à la quantité d'eau qui se trouve dans la masse du sang: lors donc que l'on veut exciter la transpiration, l'augmentation de la quantité d'eau qui se trouve dans le sang, doit augmenter la sécrétion de l'urine, comme il arrive communément; et l'on observe généralement que l'augmentation de boisson est accompagnée d'une augmentation proportionnelle de la quantité des urines.

C'est ce qui forme la base du premier moyen que nous avons indiqué pour favoriser la sécrétion de l'urine. La quantité d'eau contenue dans la masse du sang peut différer, suivant les circonstances; mais la plupart de ces circonstances ne sont guère en notre puissance: la seule qui en dépende

Tome III.

R

en grande partie, est la quantité de liquide que l'on introduit dans le corps par la boisson, qui étant, en conséquence, le principal moyen que nous puissions employer pour augmenter la quantité d'eau contenue dans le sang, doit être considérée aussi comme le principal moyen d'augmenter la sécrétion de l'urine; c'est pourquoi l'on a toujours regardé cette augmentation de boisson comme le premier Diurétique.

Il y a néanmoins certains états du corps où il est douteux que l'on puisse employer, sans danger, ce moyen d'augmenter la sécrétion des urines. Il arrive quelquefois que l'eau contenue dans le sang, au lieu de passer par les excréments, s'épanche dans quelques-unes des cavités, et produit la maladie connue sous le nom d'hydropisie: et il y a lieu de soupçonner que, dans ce cas, en augmentant par la boisson l'eau contenue dans le sang, l'on peut augmenter l'épanchement dont je viens de faire mention, et aggraver la maladie. Ce soupçon a prévalu sur les médecins, au point de les déterminer à recommander, dans les cas de ce genre, de s'abstenir, autant qu'il étoit possible, de boisson; et l'on a prétendu que cette abstinence avoit, dans quelques cas, complètement guéri la maladie.

Je n'examinerai pas à la rigueur la vérité de ce fait; mais je suis assuré, par tout ce que j'ai vu ou oui dire, que cela doit être arrivé très-rarement; et d'après le grand nombre de cas où j'ai vu employer ce moyen avec très-peu d'avantage, je ne suis pas étonné que plusieurs médecins pensent qu'on ne doit jamais le tenter.

Ce moyen est extrêmement douloureux, parce qu'il contraire le desir ardent de boire, qui accompagne communément cette maladie; et l'on peut

objecter qu'il n'est pas toujours nécessaire, parce que la tendance à l'épanchement peut avoir ses limites, de manière que toute la boisson que l'on prend, ne doit pas prendre cette voie, mais une portion peut encore se porter aux reins. Tant que cela arrive, l'usage de la boisson peut être un moyen innocent; et je puis assurer avoir vu plusieurs hydropisies considérables, où la quantité d'eau rendue par les urines étoit à-peu-près égale à la quantité de boisson; ce qui prouve que la dernière étoit un moyen très-convenable dans ce cas.

Je suis étonné que les médecins qui ont recommandé l'abstinence de la boisson, n'aient pas donné de moyen de déterminer jusqu'à quel point on peut porter cette abstinence: l'on pourroit certainement la déterminer, à peu de chose près, en comparant la quantité d'urine que l'on a rendue dans un temps donné, à la quantité de boisson que l'on a prise dans le même temps.

J'ai fréquemment fait cette comparaison, et j'ai remarqué que l'abstinence totale de la boisson, en diminuant la quantité d'urine, étoit cause que les conduits sécrétoires des reins tomboient dans un état de contraction, de manière que la quantité d'urine que l'on rendoit, en étoit encore plus diminuée; ce qui m'a paru tendre à augmenter l'épanchement, et à aggraver en conséquence la maladie. J'ai remarqué, dans d'autres cas, que quand l'on prenoit une certaine quantité de boisson, il en passoit une portion considérable par les reins; et quand la quantité d'urine égaloit la boisson que l'on prenoit, comme il est arrivé quelquefois, j'en conclus que l'on pouvoit donner sans danger cette quantité de boisson.

J'observerai, pour éclaircir ce que je viens de dire, que l'eau du sang entraînant les matières sa-

R 2

lines qui y sont contenues, est déterminée, par la nature de l'économie animale, à passer par les excrétiions, et sur-tout par les reins; et que, par conséquent, les boissons chargées de matières salines, sont naturellement déterminées à se porter vers cette voie, plutôt que vers les cavités où se font les épanchemens contre nature, dont j'ai parlé. Le fluide épanché dans ces cas est presque insipide, et néanmoins, quoique les épanchemens enlèvent la partie aqueuse du sang aux conduits sécrétoires des reins, une grande quantité de la matière saline du sang continue à passer vers cette voie: c'est ce qui m'a déterminé à donner pour boisson, non l'eau simple, mais toujours une eau imprégnée de matières salines, et je puis assurer qu'une eau de ce genre passe plus certainement vers les reins que les liqueurs absolument insipides.

Ainsi, l'eau imprégnée d'acides végétaux, est non-seulement plus agréable au malade que l'eau d'orge simple, ou l'eau de gruau; mais elle passe toujours en plus grande quantité, en proportion du liquide que l'on a pris: et c'est communément en faisant attention à cette circonstance, que j'ai remarqué que dans l'hydropisie même, la quantité d'urine que l'on rendoit étoit égale à la quantité de boisson que l'on avoit prise.

J'ai ainsi tenté d'exposer quelques-unes des circonstances où l'abstinence totale de boisson peut ne pas convenir, et j'ai indiqué quelques-unes de celles où l'usage de la boisson peut être sans danger; d'où il paroît que l'on n'auroit pas dû l'éviter aussi généralement que l'on fait la plupart des médecins.

En exposant les exceptions que l'on doit faire à la règle générale que l'on avoit adoptée à ce sujet, j'ai observé que la boisson convenoit sur-

tout lorsque la quantité d'urine que l'on rendoit étoit égale, ou à-peu-près égale à la quantité de boisson que l'on avoit prise; et j'ai remarqué que cela arrivoit spécialement lorsque la boisson dont l'on faisoit usage étoit imprégnée de quelques matières salines, qui la déterminoit à se porter davantage vers les reins, et capables même d'exciter dans ces derniers une sécrétion plus parfaite. En réfléchissant sur cet objet, je me suis aperçu que j'avois omis dans mon catalogue des Diurétiques, quelques matières qui peuvent servir particulièrement de boisson, telles que les liqueurs fermentées de toutes espèces, naturellement foibles, ou convenablement affoiblies avec l'eau.

L'on a remarqué que les esprits ardens, même délayés avec beaucoup d'eau et unis avec une portion d'acide végétal, stimuloient les reins, et pouvoient convenablement faire une partie de la boisson ordinaire des hydropiques. J'ai aussi omis de faire mention, dans la liste des Diurétiques, du lait des animaux non ruminans, et des produits du lait des autres animaux, tels que le miel et le lait de beurre, sur-tout lorsqu'ils sont dans l'état le plus acide.

J'observerai, pour terminer ce qui est relatif à l'usage de la boisson dans l'hydropisie, que toutes les fois que l'on reconnoît que l'urine égale la quantité de boisson que l'on a prise dans le même espace de temps, l'on peut, je pense, permettre sans danger au malade de boire autant qu'il le desire, et je ne doute pas que l'on ne puisse souvent, avec cette indulgence, guérir parfaitement la maladie, comme le prouve un grand nombre d'observations, telles que celles qu'a données GEORGE BAKER dans les *Médical transactions*, celles que MILMAN a rapportées de différens auteurs, et sur-

tout celles que ce médecin habile a citées, d'après sa pratique.

Je ne puis rapporter aucun exemple, d'après ma propre expérience; mais j'ai été témoin d'un, par hasard: l'on conseilla à une femme attaquée d'anasarque, de boire une eau minérale, dont elle prit une grande quantité; ce qui augmenta considérablement ses urines, et dissipa, en très-peu de temps, absolument l'anasarque.

J'observerai, d'après mon expérience, que j'ai toujours pensé qu'il étoit absurde aux médecins de faire usage des Diurétiques, tandis qu'ils recommandoient l'abstinence de la boisson, qui est presque l'unique moyen de porter ces Diurétiques vers les reins; de manière que toutes les fois que j'emploie les Diurétiques, je conseille en même temps de boire abondamment; et je suis persuadé que la boisson abondante a souvent contribué aux guérisons que j'ai opérées.

Après avoir ainsi indiqué la manière dont l'on doit faire usage du principal moyen de favoriser la sécrétion des urines, je crois, avant de parler des autres moyens que l'on peut employer, devoir faire mention des principaux effets qui résultent de l'augmentation de cette sécrétion.

Il paroît que le but de la nature est de porter au-dehors, par le moyen de cette sécrétion, les matières salines qui s'engendrent constamment dans la masse du sang, par la nature de l'économie animale; ainsi, en augmentant cette sécrétion, l'on détermine la sortie de ces matières salines, qui, par certaines causes, se trouvent en plus grande quantité que de coutume dans la masse du sang.

Je crois que cette surabondance de matière saline a lieu dans le scorbut; c'est pourquoi l'on a remarqué que le principal moyen de guérir cet-

te maladie, étoit d'augmenter la sécrétion de l'urine.

Mais, comme il y a d'autres causes que celles du scorbut qui peuvent augmenter l'état salin de nos fluides, l'augmentation de la sécrétion des urines peut être un moyen de guérir plusieurs maladies, quoiqu'il ne soit pas aisé d'indiquer particulièrement celles où ce moyen peut convenir.

L'on a souvent admis au hasard, sans aucune preuve évidente, une acrimonie, ou, ce que je crois être la même chose, un état salin des fluides; et dans les cas même où cet état existe certainement, il y a certaines acrimonies qui ne passent pas facilement par les reins, et par conséquent des maladies dépendantes de ces acrimonies qu'on ne peut guérir, en augmentant la sécrétion qui se fait par ces organes.

C'est pourquoi l'augmentation de cette sécrétion ne peut être avantageuse aussi souvent qu'on pourroit le croire; il faut observer, d'une autre part, qu'il y a un équilibre entre la transpiration et la sécrétion de l'urine, de manière que quand l'une est augmentée, l'autre diminue: s'il y a une manière destinée par la nature à passer spécialement par la transpiration, il peut résulter des maladies, lorsque cette matière est supprimée par l'augmentation de la sécrétion des urines: dans ce dernier cas même, la quantité d'eau qui doit passer par la peau est diminuée; et les matières salines qui prennent cette voie étant moins délayées, peuvent s'attacher plus facilement à la peau, et par conséquent donner lieu aux maladies de cet organe.

L'autre effet de l'augmentation de la sécrétion des urines peut être considéré comme une simple évacuation de l'eau ou des parties aqueuses du sang; cette évacuation étant considérablement aug-

mentée, peut exciter une absorption dans les cavités, où il s'est fait une accumulation contre nature de fluide séreux : c'est ainsi que la secretion augmentée des urines a souvent guéri l'hydropisie. Je me suis suffisamment étendu plus haut sur la manière d'employer l'un ou l'autre de ces moyens ; car je doute beaucoup qu'aucun Diurétique puisse jamais être fort efficace, si l'on n'augmente en même temps en buvant la quantité d'eau contenue dans le sang.

DES DIURÉTIQUES PARTICULIERS.

Je commencerai par ceux qui sont tirés du règne végétal ; et j'observerai d'abord, à l'égard de ces Diurétiques, qu'en composant mon Catalogue, j'ai plutôt suivi, par condescendance, ceux qui ont écrit sur cet objet, que ma propre opinion et mon expérience. La plupart des Diurétiques végétaux dont parlent les auteurs, ont très-peu de vertus, et s'emploient avec très-peu de succès.

Les premiers Diurétiques particuliers dont je parlerai, sont les ombellifères, dont la vertu réside particulièrement dans les semences ; mais aucun ne m'a jamais paru puissant. La semence de carotte sauvage a été recommandée comme Diurétique ; je l'ai néanmoins vu employer en grande quantité et très-long-temps dans les cas de calcul, sans jamais y remarquer une vertu Diurétique remarquable.

L'on a recommandé comme Diurétiques quelques-unes des *plantæ stellatae* ; mais il n'y en a qu'une qui mérite de trouver place ici, qui est la

RUBIA TINCTORUM, la GARANCE.

Cette plante se porte tellement aux reins, qu'elle colore l'urine; l'on peut croire qu'en passant par cette voie, elle stimule les conduits sécrétoires: on l'a en effet regardée comme un puissant Diurétique. Je l'ai vu fréquemment employer, dans l'idée qu'elle étoit emménagogue; mais ses vertus Diurétiques ne se manifestent pas toujours, et ne sont jamais considérables: les expériences que j'ai faites sur les animaux avec cette racine, m'ont toujours paru prouver qu'elle étoit nuisible au système; je ne crois pas en conséquence convenable de la donner aux hommes en certaine quantité.

ALKEKengi, l'ALKEKENGÉ.

Les baies de cette plante, qui sont les seules parties dont l'on ait fait usage, ne sont plus connues aujourd'hui dans la pratique, et je ne les ai jamais vu employer; mais j'ai appris que d'autres en avoient fait usage sans aucun succès; et il y a lieu de présumer que l'on auroit continué de s'en servir, si leurs vertus Diurétiques avoient été fort remarquables. Je ne puis cependant quitter cet objet sans observer que, comme les baies participent souvent un peu des qualités des feuilles de la plante, il faut toujours user de quelque précaution, lorsque l'on emploie une partie d'une plante prise d'un ordre qui est fort vénéneux.

Le *bardane*, le *chiendent*, le *greuil*, l'*arêteboeuf*, l'*asperge*, l'*aunée*, sont toutes substances qui paroissent passer jusqu'à un certain point par les reins; mais je puis assurer, d'après des expériences réité-

rées, que leurs puissances Diurétiques ne méritent guère que l'on en parle.

J'ai mis l'*asarum* dans le Catalogue des Diurétiques, pour avoir occasion de remarquer qu'il est douteux qu'aucun des prétendus Diurétiques jouisse de la puissance particulière de stimuler les reins; et que, d'une autre part, plusieurs de ceux qui stimulent ces organes, exercent la même puissance sur tous les autres organes sécrétoires où on les applique; c'est pourquoi tout émétique ou purgatif agit, dans certains cas, comme Diurétique. Il ne me paroît pas nécessaire d'en dire davantage sur l'*asarum*, le *genet*, le *tabac* et le *senecka*, que j'ai mis dans mon Catalogue des Diurétiques, parce qu'on les emploie rarement seuls dans cette vue.

L'*arum* récent contient une matière âcre, qui, de même que les autres substances âcres, passe, au moins en partie, par les reins, et augmente en proportion la sécrétion qui s'y fait; mais l'on ne peut jamais introduire dans l'estomac une quantité suffisante de cette racine pour qu'elle soit un puissant Diurétique.

J'ai aussi inséré dans ma liste la *persicaire* et la *renoncule*, que l'on indique communément comme Diurétiques, parce qu'elles contiennent une grande quantité de matière âcre: on ne les a néanmoins guère employées dans cette vue, par la même raison que j'ai donnée à l'égard de l'*arum*, c'est-à-dire, parce que l'on n'a pas encore trouvé de moyen de les introduire en suffisante quantité dans l'estomac, pour qu'elles agissent comme de puissans Diurétiques sur les reins.

DULCAMARA, la MORELLE.

On n'emploie que les tiges ou les tendres rejets de cette espèce d'arbrisseau; mais on nous les apporte, en raison de la manière dont on les cueille, dans des états fort différens: il y en a des parties absolument douces et sans action, et d'autres extrêmement âcres. J'ai employé les dernières en décoctions, pour guérir le rhumatisme; elles ont quelquefois été avantageuses, et d'autres fois elles n'ont produit aucun effet. Quoique j'aie placé ici la Morelle dans le Catalogue des Diurétiques, elle ne nous a jamais paru fort puissante, étant employée dans cette vue; car dans tous les essais que j'en fais, je n'ai presque jamais observé qu'elle eût aucune action comme Diurétique.

DIGITALIS, la DIGITALE.

La puissance Diurétique de cette plante est aujourd'hui confirmée par des expériences sans nombre; mais je suis fort embarrassé pour expliquer sa manière d'agir: il ne paroît pas fort évident que ce soit par un stimulus particulier qui se porte vers les reins, ou par une action générale sur le système qui affecte particulièrement les reins: la Digitale agissant communément à très-petite dose, il est difficile de supposer qu'une quantité aussi médiocre puisse se porter vers les reins, au point de stimuler beaucoup ces organes; et d'une autre part, les effets de cette dose sur l'estomac et les intestins, et sur-tout l'effet qu'elle produit sur le pouls, dont elle diminue la fréquence, sont des preuves certaines d'une action générale sur le système.

Je n'ai proposé cette théorie que pour engager quelques-uns de mes lecteurs à aller plus loin; je ne ferai aucune tentative pour décider ici cette question, parce que je ne vois pas que l'une de ces deux opinions puisse influer sur la pratique: l'usage de ce remède doit être fondé sur l'expérience, abstraction faite de toute théorie. J'aurois désiré donner ici quelques règles sur l'administration convenable de ce médicament; mais je m'en abstiendrai, parce que mes lecteurs pourront s'instruire beaucoup mieux en lisant le *Traité* qu'a donné sur cet objet le savant et habile docteur WITHERING, mon ami; ce *Traité* se trouve dans les mains d'un grand nombre de personnes, et je crois qu'aucun médecin ne peut se dispenser de l'avoir.

Je ne quitterai cependant pas cet objet sans observer que la manière d'agir de la Digitale, dont j'ai donné une idée plus haut, peut faire paroître moins complète la théorie générale que j'ai adoptée pour expliquer l'action des Diurétiques, parce qu'il paroît que l'on peut favoriser la sécrétion des urines, non-seulement en augmentant la quantité d'eau contenue dans la masse du sang, ou en appliquant particulièrement un stimulus sur les reins, mais même par un médicament qui agit d'une manière générale sur le système. La bonne-foi m'oblige d'en faire ici mention; mais je ne suis pas en état de faire pour le présent aucune recherche sur cet objet.

RUTA et *SABINA*, la RUE et la SABINE.

Ces deux plantes, ainsi que le titre général des amers, ont été insérés par inadvertence, dans mon Catalogue des Diurétiques; car ni les auteurs qui

en ont parlé, ni l'expérience, ne m'autorisent à leur attribuer une vertu Diurétique.

SCILLA, la SCILLE.

Cette racine a été célébrée comme Diurétique dans les temps les plus reculés; et quand elle est convenablement administrée, il est rare qu'elle n'agisse pas plus ou moins comme telle. Elle ne jouit néanmoins d'aucune vertu spécifique, car elle paroit stimuler universellement toutes les parties sensibles ou tous les conduits excréteurs sur lesquels on l'applique. Elle stimule facilement l'estomac, et devient émétique, comme nous l'avons observé plus haut, lorsque nous en avons parlé sous ce titre. Donnée de manière à passer de l'estomac dans les intestins, elle stimule ces derniers et devient purgative; lorsqu'elle pénètre dans la masse du sang, l'on suppose généralement, et je crois avec raison qu'elle stimule les glandes muqueuses du poulmon, et qu'elle agit comme expectorant.

La Scille étant un stimulant aussi général, il est aisé de comprendre comment elle peut devenir Diurétique; j'ajouterai même qu'il y a probablement quelque chose dans la nature de son acrimonie, qui la rend propre à être entraînée par la sérosité, et à passer ensuite facilement par les reins, dont elle augmente en conséquence la sécrétion par son acrimonie.

Cet effet a réellement lieu et a rendu de tout tems la Scille un célèbre Diurétique.

Néanmoins lorsque l'on introduit dans l'estomac une suffisante quantité de Scille pour qu'elle agisse comme émétique, ou purgative, elle ne peut alors parvenir jusqu'aux vaisseaux sanguins, ni jusqu'aux reins; c'est pourquoi il faut, lorsque l'on

veut obtenir ses effets Diurétiques, éviter qu'elle agisse comme émétique et purgative; ce que l'on peut faire communément en la donnant à petites doses, que l'on réitère à des intervalles convenables; et j'ai remarqué qu'en unissant la Scille à un narcotique, on l'empêchoit d'agir comme émétique et purgative, et qu'il s'en portoit alors davantage aux reins.

Un écrivain a prétendu que l'on ne devoit attendre d'effets Diurétiques de la Scille, qu'autant qu'elle paroissoit agir un peu sur l'estomac. Cette opinion peut être fondée; mais j'entends uniquement par-là que l'action de la Scille sur l'estomac est un signe nécessaire pour juger si elle est dans un état d'activité, de même que nous ne sommes certains de l'activité des préparations mercurielles que quand elles produisent quelques effets sur la bouche.

J'ai souvent observé que la Scille produisoit moins facilement des effets Diurétiques quand elle agissoit vivement sur l'estomac et les intestins; c'est pourquoi, comme cet oignon contient, sur-tout quand il est récent, une acrimonie en partie très-volatile et qui agit très-aisément sur l'estomac, la Scille nouvelle qui exerce plus d'action sur cet organe, doit certainement moins se porter vers les reins que celle dont la partie volatile est jusqu'à un certain point dissipée.

C'est pour cette raison que l'on préfère la Scille desséchée à celle qui est récente. Mais je dois remarquer ici que l'exsiccation de la Scille exige beaucoup d'attention; car on peut facilement la trop dessécher, et la rendre par conséquent absolument inutile. Il faut encore observer que non-seulement on peut priver absolument la Scille d'activité, en la séchant trop d'abord; mais la poudre séchée peut

aussi perdre sa force si on la garde long-temps dans un air sec.

Il arrive plus fréquemment que ne le pensent nos apothicaires, que la Scille se trouve trop desséchée, de l'une des deux manières que je viens d'exposer, ce qui m'a déterminé à convenir qu'il étoit nécessaire que la Scille agisse un peu sur l'estomac ou qu'elle produise une nausée légère, pour être certain de l'activité de la portion que l'on emploie.

J'ai dit que, quand la Scille étoit de bonne qualité, il étoit convenable, pour éviter son action sur l'estomac et les intestins, de la donner à petites doses, et de ne les réitérer qu'à de longs intervalles; mais j'observerai ici que quand la maladie oblige de répéter ce remède, il faut à chaque fois augmenter les doses par degré, et mettre entre chaque dose des intervalles plus courts; et lorsqu'on est parvenu à une dose assez forte, il peut alors être convenable d'unir l'opium à la Scille, afin d'en diriger plus certainement l'action vers les reins.

Dans les cas d'hydropisie, c'est-à-dire, lorsqu'il y a un épanchement d'eau dans les cavités, et qu'il s'en porte en conséquence moins vers les reins, je crois qu'il est utile d'unir un sel neutre à la Scille pour la déterminer avec plus de certitude vers les reins; et je suis persuadé, quand on peut s'appercevoir qu'elle prend cette voie, qu'il est toujours utile et généralement sans danger, d'augmenter la quantité ordinaire de boisson, pendant que l'on fait prendre la Scille.

L'on peut demander s'il ne seroit pas possible d'augmenter l'action diurétique de la Scille, en donnant en même temps quelque préparation mercurielle? Quand l'on a quelque preuve que la Scille

se porte aux reins, il n'est pas douteux que l'on peut aussi employer le mercure qui stimule tous les conduits excréteurs sur lesquels il se porte. On a en conséquence souvent uni la Scille au mercure; mais je doute fort qu'il soit convenable de donner dans ce cas le calomel, comme on le pratique communément. Cette préparation mercurielle détermine la Scille à agir particulièrement par les selles; et, à moins que la cure de la maladie ne dépende entièrement de cette évacuation, le calomel peut facilement empêcher l'action Diurétique de la Scille: je pense en conséquence que les préparations mercurielles moins purgatives conviennent mieux pour remplir cet objet, et je suis disposé à regarder la dissolution de sublimé corrosif, qui se porte si souvent d'elle même vers les reins, comme préférable à toute autre préparation.

Il me paroît convenable, après avoir parlé de la Scille, de faire mention d'un article inséré dans mon Catalogue, qui a quelque affinité avec la Scille, c'est-à-dire des

ALLIACEAE, les ALLIACÉES.

Toutes ces plantes paroissent avoir une acrimonie qui semble être naturellement déterminée à passer par les reins; et l'on a toujours recommandé comme Diurétique l'*allium sativum* ou l'ail, qui est l'espèce qui possède une plus grande portion de cette acrimonie.

Je me suis suffisamment étendu plus haut sur les autres vertus de l'ail; je me contenterai d'ajouter ici qu'il agit presque toujours comme Diurétique lorsqu'il est récent; et je suis très-persuadé qu'il a contribué, dans plusieurs cas où j'en ai fait usage, à la guérison de l'hydropisie; mais je n'ai pas été

été aussi heureux que SYDENHAM, qui a vu la maladie guérie par l'ail seul. Les médecins pensent que l'ail n'est jamais plus efficace que quand on l'avale entier, comme je l'ai expliqué plus haut, de manière que l'on laisse l'estomac extraire les parties les plus volatiles de cette substance.

Je crois devoir parler, après les Alliées, de quelques substances qui ont beaucoup d'affinité avec ces dernières; c'est pourquoi j'ai mis dans mon Catalogue l'article des

SILIVOSAE, les SILIQUEUSES.

Ces plantes contiennent une acrimonie volatile qui approche beaucoup de celle des alliées, et qui semble de même disposée à passer par les reins; on les a en conséquence toujours considérées comme Diurétiques.

Il y a néanmoins une très-grande différence à cet égard entre les diverses espèces de cet ordre de plantes. L'acrimonie particulière à l'ordre n'est pas fort remarquable dans les feuilles, les tiges, les fleurs et quelquefois dans les racines, et ces parties sont peu Diurétiques; dans d'autres, au contraire, l'acrimonie est très-forte, sur-tout dans leurs semences, et quelquefois dans leurs racines; et elle devient un puissant Diurétique quand on peut la faire passer jusqu'aux reins. Mais cette forte acrimonie enflamme si facilement l'estomac, qu'il est difficile d'en introduire une quantité suffisante pour qu'elle agisse puissamment comme Diurétique, ou pour que l'on puisse y compter dans les hydropisies, où il faut un écoulement abondant d'urine. L'on peut, comme nous l'avons dit plus haut, introduire une grande quantité des semences entières, et l'estomac peut en faire l'extrait, de

Tome III.

S

manière qu'elles deviennent jusqu'à un certain point Diurétiques; mais il n'en extrait jamais suffisamment pour qu'elles agissent fort puissamment de cette manière.

Il ne reste plus dans le catalogue des végétaux Diurétiques, que deux articles dont il faut que je fasse mention, savoir les

BALSAMICA et *RESINOSA*, les BALSAMIQUES
et les RÉSINEUX.

Les Balsamiques ont tous, comme nous l'avons dit plus haut, une térébenthine pour base, d'où l'on doit présumer que les baumes jouissent tous de la même qualité diurétique que l'on trouve dans la térébenthine la plus simple. Nous avons dit que cette dernière se portoit communément aux reins, et qu'elle y agissoit plus ou moins comme Diurétique; j'ai donc assez convenablement inséré le titre général des Balsamiques dans mon catalogue. J'observerai néanmoins à leur égard qu'il n'est pas possible de les introduire en suffisante quantité dans le corps pour qu'ils agissent puissamment dans aucune des maladies qui exigent une évacuation considérable d'urine.

La substance diurétique la plus connue que fournisse la térébenthine, est l'huile essentielle que l'on en obtient en la distillant avec l'eau. J'ai fréquemment observé, en tentant de guérir la sciatique avec cette huile, que cette dernière passoit par les reins et favorisoit la sécrétion de l'urine; mais l'on ne peut jamais en introduire une suffisante quantité pour qu'elle agisse puissamment de cette manière.

L'on peut appliquer ce que je viens de dire à l'huile de genièvre, que l'on a souvent employée pour augmenter l'écoulement des urines; et comme cette huile se tire du genièvre qui est une substance térébenthinée, il est aisé de voir qu'elle ne peut guère avoir plus de puissance que celle que l'on obtient de la térébenthine même.

J'ai conçu, à l'égard des Balsamiques, une opinion que j'ai déjà développée jusqu'à un certain point plus haut, à l'article du *Benjoin*; d'où il résulte que l'acide qui se trouve dans le Benjoin existe dans les huiles de térébenthine et des autres baumes; et que leurs vertus Diurétiques dépendent particulièrement de cet acide; c'est pourquoi j'aurais pu ajouter dans mon catalogue des Diurétiques, plusieurs substances qui se trouvent sous le titre de *Stimulans résineux*; mais leur puissance n'est pas assez considérable pour mériter que l'on y fasse attention ici ou dans la pratique.

Après avoir parlé des Diurétiques tirés des végétaux, je vais passer à ceux que fournit le règne animal, entre lesquels, les premiers qui méritent notre attention, sont les

CANTHARIDES.

L'on connoît généralement l'acrimonie de cet insecte et sa nature inflammatoire, qui est telle qu'étant appliqué sur la peau il y excite facilement des ampoules; et aucun médecin n'ignore les effets qui peuvent résulter dans plusieurs maladies de la puissance dont jouissent les cantharides de produire de la rougeur et des ampoules sur la peau. Je ne parlerai cependant pas ici de ces effets, parce qu'ils sont communs à d'autres insectes et à plusieurs substances végétales, et que l'on doit en conséquence

les mettre au nombre des remèdes généraux, dont je ne me suis pas proposé de m'occuper dans ce traité: je ne considérerai donc ici que la vertu des Cantharides introduites dans le corps et employées comme médicament interne.

Lorsque l'on prend une certaine quantité de Cantharides intérieurement, soit en substance, soit en dissolution, elles peuvent être considérées comme une substance stimulante et échauffante; et j'ai observé qu'étant données en grande quantité comme aphrodisiaques, elles avoient excité des douleurs violentes dans l'estomac, et un état fébrile de tout le corps.

Lés Cantharides paroissent néanmoins n'agir que quand elles sont dans un état concentré; car lorsqu'on en prend une quantité modérée, elles se mêlangent tellement aux autres fluides, tant dans le canal alimentaire que dans la masse du sang, qu'il en résulte rarement quelques effets sur le système général. Mais cette substance, prise même modérément, paroît avoir la vertu presque particulière de se porter très-facilement aux reins, et semble être seule capable de s'unir, par des circonstances que nous ne pouvons expliquer, à une certaine portion de l'urine: lorsqu'elle s'est ainsi portée dans un état concentré vers la vessie, elle excite une irritation considérable et une inflammation au col de cet organe; d'où il résulte des envies fréquentes d'uriner, et une difficulté de rendre les urines, accompagnée de douleur; enfin elle produit les symptômes généralement connus des médecins sous le nom de strangurie.

Pour expliquer cet effet très-particulier des Cantharides, j'ai supposé qu'elles s'unissoient seules à une certaine portion de l'urine, et qu'elles se trouvoient par-là dans un état plus concentré: ce

raisonnement ne paroîtra peut-être pas clair à tout le monde; il me paroît néanmoins fortement fondé, en ce que l'on prévient les effets dont j'ai parlé, en augmentant la quantité de l'urine et en la délayant beaucoup.

Il m'a paru convenable de commencer par parler de cet effet fréquent des Cantharides prises en substance; mais il n'a pas de rapport immédiat avec leurs puissances médicales dont je vais m'occuper.

Il est suffisamment évident, par les effets dont je viens de faire mention, que la substance des Cantharides se porte aux reins; et l'on suppose avec beaucoup de probabilité, que l'irritation qui en résulte, doit favoriser la sécrétion de l'urine. Néanmoins cet effet ne se manifeste pas toujours; et le docteur SMYTH CARMICHAEL assure qu'il a donné fréquemment la teinture de Cantharides, sans jamais observer que la sécrétion de l'urine en fût augmentée. Dans plusieurs cas où les Cantharides, appliquées extérieurement ou données à l'intérieur, ont produit la strangurie, je n'ai pas remarqué que la quantité des urines en fût sensiblement augmentée, quoique je m'en sois souvent informé; et quoique la substance des Cantharides agisse souvent sur le col de la vessie, l'on peut douter, de quelle manière que l'on explique ce fait, qu'elle agisse en même tems sur les reins; car lorsque la strangurie est survenue, comme il arrive si fréquemment, je n'ai jamais observé de douleurs du dos ou d'autres signes qui annonçassent l'affection des reins.

Il paroît douteux, d'après ces observations, que les Cantharides aient véritablement une puissance Diurétique; l'on ne peut cependant rejeter l'autorité du célèbre et savant WERLHOF, qui nous

à donné, dans le *Commercium Litterarium Norimbergense*, un exemple remarquable de la puissance Diurétique des Cantharides, il dit même l'avoir fréquemment observée dans l'hydropisie et dans d'autres maladies; et je ne puis, d'après une telle autorité, douter plus long-tems de la puissance dont il s'agit.

L'on pourroit néanmoins examiner si les effets Diurétiques que WERLHOF a obtenus des Cantharides, ne dépendent pas de la manière dont il a administré ces dernières. Il a donné un grain de Cantharides en poudre pour une dose qu'il a réitérée toutes les quatre heures; et ce ne fut qu'après la troisième prise qu'une suppression d'urine, qui subsistoit depuis plusieurs jours, commença à céder: je vais me servir de ses propres paroles pour exposer ce qu'il ajoute sur cet objet, à la page 699 de ses Ouvrages. «*Post tertium granum*
 „*fluere urina parum grumosa sanguinolenta, dein*
 „*pituitosa, tandem limpida coepit, cum dysuria.*
 „*Continuavi, quia symptomata caetera statim mitigata sunt, medicaminis usum, ad nonam usque*
 „*dosin: quo facto magis magisque, et tandem*
 „*largissime ad plures in die mensuras sine febre,*
 „*dolore, prodiit urina limpida, imminutis sympto-*
 „*matibus omnibus, sensimque sola hujus remedii*
 „*ὁσπερὺν, convaluit homo, jamque sanus vivit.*»

Diverses circonstances m'ont empêché d'imiter cette pratique; et j'ai eu d'autant moins envie de la suivre, que WICHMAN, éditeur des Ouvrages de WERLHOF, observe dans une note à ce sujet, que WERLHOF lui-même ne continua pas l'usage des Cantharides dans l'hydropisie et les autres ma-

J'ai cru néanmoins nécessaire de donner connaissance à mes lecteurs de tous ces faits.

L'on a souvent employé les Cantharides dans les maladies de la peau; et elles ont particulièrement été recommandées dans ce cas par MÉAD: comme l'on est fondé à croire qu'elles passent par la transpiration de même que par l'urine, les exemples que l'on a donnés de leur utilité peuvent être vrais. C'est avec beaucoup de raison que mon savant ami le docteur SMYTH CARMICHAEL a cru devoir, entre les différentes tentatives qu'il a faites pour guérir les maladies cutanées, essayer les Cantharides: elles ont procuré la guérison dans un seul cas; mais dans quelques autres elles ont manqué leur effet, quoique données à grandes doses; et je n'ai pas appris que l'on ait suivi plus loin ces essais.

L'on a fréquemment employé les Cantharides dans une autre maladie, savoir dans la gonorrhée et les écoulemens muqueux du canal de l'urètre. Nous avons encore le témoignage du respectable WERLHOF en faveur de l'efficacité des Cantharides dans ces cas. Il s'exprime de la manière suivante, à la page que j'ai citée plus haut: "dedi in gonorrhoea in substantia ad granum unum, duo, tria, cum ossis sepiac drachma, et pro efficacia observatione, continuavi ad plures dies, et minori id cum molestia fieri observavi, quam si pro more BARTHOLINI, LISTERI et aliorum mihi itidem feliciter tentato, infusio in vino facta sit".

L'éditeur avertit néanmoins que WERLHOF ne continua pas cette pratique, parce qu'il avoit trouvé une méthode curative plus sûre.

Je pense que les Cantharides ne guérissent la gonorrhée et les écoulemens muqueux qu'en occasionnant un certain degré d'inflammation dans

l'urètre, ce qui me porte à croire que cette pratique n'est pas sans danger.

MILLEPEDAE, les CLOPORTES.

Ces insectes contiennent, de même que plusieurs autres, une acrimonie saline qui se porte, à ce que l'on croit, vers les reins, et agit comme diurétique.

Je n'ose déterminer l'effet que peut produire une grande quantité de Cloportes; mais je réunirai mon témoignage à ce que rapporte LEWIS; et je dirai que j'en ai vu prendre de grandes doses, c'est-à-dire cent deux fois par jour, sans qu'il en résultât aucun effet sensible sur les reins, et sans obtenir la guérison des maladies pour lesquelles on donnoit ce médicament.

SALES DIURETICI, les SELS DIURÉTIQUES.

L'on auroit dû, en imprimant mon Catalogue, séparer ces Sels des articles précédens par un certain espace, parce qu'on ne peut convenablement les placer sous les titres des Diurétiques tirés des règnes animal ou végétal.

J'observerai d'abord, à l'égard de ces Sels en général, qu'il paroît par la nature de l'économie animale, que toutes substances salines qui pénètrent dans la masse du sang, doivent être chassées ensuite par les excrétions, et particulièrement par celle de l'urine; d'où il est évident que toutes les matières salines, qui sont plus ou moins stimulantes, doivent, en passant pas les reins, agir plus ou moins comme diurétiques.

Cette puissance des matières salines est en conséquence reconnue communément par l'expérience,

et toutes peuvent s'employer comme diurétiques, excepté l'alkali volatil, que l'on ne peut introduire en quantité suffisante pour qu'il produise beaucoup d'effet sur les reins.

L'on ne peut donner les acides dans leur état concentré; mais lorsqu'ils sont délayés avec beaucoup d'eau ou avec des liqueurs aqueuses, on peut en faire prendre une quantité considérable; et ils sont quelquefois dans cet état de puissans Diurétiques. Il n'est cependant guère possible d'administrer les acides minéraux en suffisante quantité pour qu'ils produisent un écoulement considérable d'urine; mais l'acide végétal peut se prendre sous différentes formes en plus grande quantité, et être très-utile, surtout en ce qu'il rend les liqueurs aqueuses plus agréables à boire, et les détermine plus certainement vers les reins, comme je l'ai expliqué plus haut.

Les Sels neutres formés par l'union des acides et des alkalis, ou des acides avec une terre, sont très-Diurétiques lorsqu'ils se portent vers les reins; mais plusieurs d'entre eux sont en même temps des purgatifs laxatifs; et communément, lorsqu'ils agissent par cette qualité, leurs effets Diurétiques n'ont pas lieu. On ne peut en conséquence obtenir ces effets des Sels neutres que quand on les donne à des doses assez médiocres pour qu'ils n'agissent pas sur les intestins, et que l'on réitère ces doses à de certains intervalles; cependant l'on n'obtient guère de cette manière des effets Diurétiques considérables des Sels neutres, ni même du nitre.

Il y a néanmoins un Sel neutre qui passe pour plus Diurétique que tout autre, et que l'on a appelé pour cette raison Sel Diurétique. Il est très-possible que ce Sel agisse davantage sur les reins que quelques autres, comme je crois l'avoir observé

quelquefois ; mais je suis obligé de dire en général que j'ai tenté de faire prendre ce Sel de différentes manières, sans pouvoir rendre ses effets Diurétiques remarquables, ou tels que l'on pût y compter pour obtenir un écoulement abondant d'urine.

J'observerai, en terminant cet objet, qu'il y a des Sels alkalis fixes sur lesquels on a particulièrement compté comme Diurétiques. Je n'ai jamais employé que l'alkali fixe végétal, et j'en ai quelquefois obtenu des effets Diurétiques remarquables ; néanmoins il est arrivé souvent que ce Sel a frustré mes espérances : ce qui ne m'a pas surpris, parce que je crois que l'alkali est presque toujours neutralisé dans l'estomac, et qu'alors il ne peut agir autrement que les autres Sels neutres, dont les effets sont communément très-foibles, comme je viens de le dire.

Il est néanmoins reconnu que les alkalis ont quelquefois une puissance Diurétique ; et, d'après ce que j'ai dit de leur neutralisation dans l'estomac, il n'est pas aisé d'expliquer comment leurs effets Diurétiques sont considérables. Je vais cependant offrir deux exceptions à ce sujet. Premièrement, la quantité d'alkali introduite dans l'estomac peut être trop grande pour être neutralisée par l'acide qui se trouve dans ce viscère, et en conséquence une portion peut parvenir jusqu'aux reins dans son état alkalin, et y devenir un stimulus plus puissant que tout Sel neutre. C'est pourquoi j'ai observé qu'il falloit toujours une grande quantité d'alkali pour en obtenir des effets Diurétiques.

Je crois pouvoir, en second lieu, expliquer, de la manière suivante, la puissance dont jouit l'alkali de produire ces effets : l'on peut présumer que l'acide de l'estomac est de la nature de l'acide fer-

menté des végétaux, et que l'alkali, en s'unissant à cet acide, forme un tartre régénéré, un Sel Diurétique ou un alkali acété: si ce Sel est moins purgatif et plus Diurétique que les autres Sels neutres, il est aisé de concevoir comment, lorsqu'il est en même temps entraîné en plus grande quantité dans la masse du sang, l'alkali fixe peut souvent, d'après ces circonstances, paroître Diurétique. J'ai encore une conjecture à offrir sur son action Diurétique. J'ai communément remarqué que cet alkali devenoit Diurétique lorsqu'on le donnoit avec les amers, comme le pratiquoit JEAN PRINGLE; et j'ai imaginé que les amers qui absorbent l'acide, peuvent aussi absorber suffisamment de celui qui se trouve dans l'estomac, pour empêcher qu'il ne s'unisse aussi parfaitement à l'alkali.

Je me contenterai d'ajouter à ce sujet que souvent les alkalis ne se portent pas vers les reins, à cause de leur action purgative, et qu'en conséquence il est possible d'augmenter leur effet Diurétique en les unissant à une préparation d'opium. Voyez, relativement à l'utilité de cette pratique, MÉAD, sur l'hydropisie.

J'ai mis dans mon catalogue, après les Sels Diurétiques, le savon blanc d'Espagne; mais après ce que j'ai dit plus haut au sujet de ce médicament, je crois inutile d'ajouter ici aucune réflexion.

